DLP -3-8-81831795

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

70 F.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : J. THIAULT Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 AD

BULLETIN N° 209 (Edition Générale n° 20/81 du 30 Juillet 1981

VIGNE

MILDIOU

- Dans les vignes atteintes et en raison des pluies orageuses des 22 et 23 juillet qui ont entrainé de nouvelles contaminations, il est nécessaire de renouveler le traitement préconisé dans notre dernier bulletin.

- En situation saine et en absence d'orage, il est possible d'augmenter l'espacement des traitements. Mais il convient de rester vigilant, le mildiou "d'arrière saison" posant régulièrement des problèmes dans la région de Cognac.

OIDIUM

Les conditions climatiques ont été très favorables à cette maladie et on trouve des foyers importants surtout dans certains secteurs des Charentes. Bien maintenir la protection, (se reporter à notre précédent bulletin si l'on désire faire un traitement curatif étant bien entendu que Rubigan 4 et Bayleton 5 possédent également un effet curatif).

BOTRYTIS

Le stade"fermeture de la grappe" est atteint dans la presque totalité des parcelles et le second traitement de la méthode standard doit être appliqué.

VERS DE LA GRAPPE

Le vol d'Eudémis s'est intensifié à la suite du dernier réchauffement (à partir des 27 et 28 Juillet). Il convient, si ce n'est déjà fait, de débuter la lutte et cela en toutes zones.

ACARIOSE

On observe les symptômes d'acariose sur l'extrémité des rameaux dans certaines parcelles des Charentes. Il convient de bien surveiller leur évolution de même que celle des araignées jaunes.

POMMIERS - POIRIERS

TAVELURE ET OIDIUM

Les indications de notre précédent bulletin restent valables.

P. 464

.../...

CARPOCAPSE

La période du 18 au 26 Juillet nous a montré, en toutes zones, un trés net ralentissement de l'intensité du vol et de plus, les conditions climatiques durant celle-ci ont été défavorables aux pontes de ce ravageur.

Cependant, on observe, en Gâtines, une reprise du vol lors des journées des 27 et 28 Juillet.

Il en résulte que :

- En Gâtines, on peut suspendre la protection jusqu'à la période du 3 au 5 août, période à partir de laquelle un nouveau traitement sera nécessaire.

- Dans les autres secteurs, suspendre les traitements et attendre un prochain bulletin qui fera alors le point notamment sur le second vol.

FEU BACTERIEN

La prospection réalisée par notre Service a repris depuis fin juin et s'avère jusque là donner des résultats négatifs.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

En zone précoce, nous assistons à la fin du 3ème vol. Les dernières pontes importantes ont eu lieu les 23 et 24 Juillet plaçant les dernières éclosions dans la période du 2 au 3 août. La protection doit donc, dans cette zone, être assurée jusqu'à cette période.

En zone plus tardive, il est nécessaire de débuter la lutte contre la deuxième génération de chenilles si ce n'est déjà fait.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES"

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 30 Juillet 1981
Précédente Note : Bulletin N° 208 du 21 Juillet 1981

.../...